

Université du Québec à Chicoutimi

BEA BEALS

Baccalauréat en enseignement des arts

Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde

GUIDE DU STAGE D'EXPLORATION DES RÉALITÉS DE LA PROFESSION ENSEIGNANTE

3ENL110

Université du Québec à Chicoutimi
Département des arts et lettres
Secrétariat du programme BEA– Local P4-7220, 418 545-5011, poste 5533
Courriel : sm_arts@uqac.ca
Secrétariat du programme BEALS– Local P4-1280, 418 545-5011, poste 5337
Courriel : sue_sc-langage-communication@uqac.ca

UQAC

BEA-BEALS - Guide du stage d'exploration de la profession enseignante – 3ENL110

Département des arts et lettres
UQAC
2019

SOMMAIRE

COORDONNÉES DES PARTENAIRES 4

COORDONNÉES DES PARTENAIRES

RESPONSABLE DU COURS 3ENL110
Julie Bouchard 418-545-5011 p. 2423 P4-1110 Julie2.Bouchard@uqac.ca

BEA – BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DES ARTS	
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EN ART	
DIRECTION : 418-545-5011 p. 5539 Local P4-1280-3 due_arts@uqac.ca	SECRÉTARIAT : 418-545-5011 p. 5533 Local P4-1280 sue_arts@uqac.ca

BEALS – BACCLAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS LANGUE SECONDE	
UNITÉ D'ENSEIGNEMENT EN SCIENCES DU LANGAGE ET COMMUNICATION	
DIRECTION : 418-545-5011 p. 2401 Local due_sc-langage-communication@uqac.ca	SECRÉTARIAT : 418-545-5011 p. 5337 Local P4-1280 sue_sc-langage-communication@uqac.ca

BUREAU DE LA FORMATION PRATIQUE EN ENSEIGNEMENT :
Claude Ouellet, coordonnatrice de stages 418-545-5011 p. 2232 claudel_ouellet@uqac.ca

NOM DU STAGIAIRE :	
TELEPHONE:	
COURRIEL :	
NOM DE L'ENSEIGNANT ASSOCIE :	
COURRIEL :	
ECOLE :	

PRÉAMBULE

À l'Université du Québec à Chicoutimi, les programmes en enseignement offrent un cadre de formation basé sur le concept de praxis, une alternance théorie-pratique. L'étudiant¹ stagiaire sera placé dans une perspective d'alternance de formation en milieu scolaire et en milieu universitaire, c'est-à-dire une perspective d'alternance entre la pratique de l'enseignement et la théorie de l'apprentissage. Plus précisément la partie portant sur les fondements de sa formation se déroulera à l'université alors que celle lui permettant d'explorer la profession d'enseignant se fera dans le milieu scolaire.

Ces programmes optent pour un partenariat concerté entre le milieu scolaire et l'apprentissage universitaire afin que le processus de formation du futur maître l'amène à comprendre son rôle de passeur culturel. Ils privilégient le développement de compétences professionnelles pour former des enseignants hautement qualifiés, cultivés et engagés dans leur milieu. Par des stages de formation pratique en milieu scolaire, ils visent également l'acquisition des habiletés et des attitudes propres à l'enseignement de la discipline choisie.

Le présent guide accompagnera les étudiants du baccalauréat en arts et ceux du baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde dans le cadre du premier stage d'exploration prévu dans ces deux programmes, le 3ENL110 *Exploration des réalités de la profession enseignante*. S'inscrivant dans une volonté de transmettre une vision globale de la formation pratique qui soit en lien avec la théorie, il fournit une documentation unique pour toute la durée du stage. Il permet à tous les partenaires des stages en enseignement de situer leur importance dans l'accompagnement d'un stagiaire, de connaître leurs rôles et leurs fonctions dans cette démarche de formation pratique.

SITUATION DU COURS-STAGE DANS LE PROGRAMME

Lors de la première année de leur parcours universitaire, les étudiants doivent réaliser un premier stage d'observation en milieu scolaire pendant le trimestre d'automne, dans le cadre d'un cours-stage. Ce stage d'observation, d'une valeur de trois crédits et d'une durée totale de 12 jours, se fait habituellement dans une école secondaire et les étudiants sont évalués en fonction des compétences professionnelles qui touchent les fondements de la profession (compétences 1 et 2) et l'identité professionnelle (compétences 11 et 13).

L'accompagnement et l'encadrement de l'étudiant stagiaire dans sa démarche d'évaluation de ce cours-stage seront assumés conjointement par :

- L'université, qui a le mandat de maître d'œuvre de la formation initiale;
- Le professeur ou le chargé de cours responsable de ce cours-stage;
- Les enseignants associés, qui sont des collaborateurs essentiels dans la prise en charge de l'étudiant stagiaire en milieu scolaire.

¹ Le masculin est utilisé à titre épïcène.

DESCRIPTION DU COURS-STAGE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Ce cours-stage vise à permettre à l'étudiant stagiaire de s'engager dans une démarche de développement professionnel, et ce, dès le début de sa formation initiale en enseignement. Il vise aussi à permettre à l'étudiant stagiaire de développer une vision significative des compétences professionnelles. Comme ce cours-stage a pour but l'exploration des réalités de la profession enseignante, l'étudiant stagiaire sera amené à prendre conscience de l'exercice de la profession enseignante.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

L'étudiant stagiaire sera amené de façon spécifique à :

- Clarifier et partager la perception qu'il a, en tout début de formation, des responsabilités propres à l'exercice de la fonction enseignante, en classe comme à l'école, de même que les interrogations qu'il a sur le sujet ;
- Réfléchir sur le sens et les composantes du référentiel concernant les treize compétences professionnelles de la profession enseignante définies par le ministère de l'Éducation du Québec (Ministère de l'Éducation, 2020) ;
- Établir des liens entre les tâches liées au travail enseignant et le référentiel à développer au cours de sa formation universitaire, de manière à ce qu'il soit capable de s'y référer pour s'engager dans une démarche de développement professionnel ;
- Réaliser une première appropriation des orientations, de la structure et du contenu du *Programme de formation de l'école québécoise* (PFEQ) (Ministère de l'Éducation, 2006) qui implique une formation par compétences;
- Découvrir les principales tâches liées au travail d'un enseignant au secondaire dans le contexte de la classe et de l'école ;
- Mettre à l'essai sa capacité à intervenir en classe en effectuant des prises en charge d'activités relatives à des situations d'enseignement-apprentissage, sous la supervision pédagogique d'une personne enseignante expérimentée et avec le support de celle-ci ;
- Maîtriser suffisamment la langue d'enseignement afin de s'exprimer dans une langue orale et écrite de qualité; nuancer sa pensée; se faire comprendre clairement;
- Amorcer une démarche réflexive à l'aide de la rédaction de textes, alimenter sa réflexion relativement à son développement professionnel dont il rendra compte dans son portfolio numérique;
- Afficher, par ses faits et gestes, une conscience professionnelle favorable à l'adhésion et au respect de l'éthique professionnelle ainsi que des procédures et normes communes régissant les pratiques partagées dans la profession enseignante.

DÉMARCHE DE FORMATION

1. Activités réalisées en milieu universitaire

Au cours des trois premières semaines du trimestre, l'étudiant stagiaire assiste à des activités d'enseignement-apprentissage menées par le professeur ou le chargé de cours responsable. Ces activités visent à construire les savoirs essentiels et à faire effectuer une réflexion préparatoire à l'observation participante en milieu scolaire.

1.1 Cours-séminaires

Pendant les 2^e, 6^e, 7^e et 11^e semaines du trimestre, l'étudiant stagiaire doit participer à des cours-séminaires animés par le professeur ou le chargé de cours responsable. La portion cours portera sur le contenu que les étudiants doivent maîtriser à la fin de ce cours-stage. Les étudiants participeront à des discussions et activités leur permettant d'utiliser le contenu afin d'en développer la maîtrise. La partie séminaire vise à partager les perceptions du milieu scolaire ainsi qu'à approfondir la prise de conscience des réalités de la profession enseignante. Ces séminaires constituent des lieux de confrontation et de réorganisation d'idées. L'étudiant stagiaire peut y approfondir sa compréhension des réalités de la profession enseignante qu'il a pu se construire tout au long de ses observations participantes et de ses expériences de prise en charge d'activités relatives à des situations d'enseignement-apprentissage.

1.2 Portfolio

Dans le cadre d'activités réalisées à l'université, l'étudiant-stagiaire est invité à effectuer différentes productions écrites constituant la première partie de son dossier professionnel. Ces diverses productions constituent en soi un outil d'apprentissage et d'évaluation. Il est partagé avec le professeur ou le chargé de cours responsable de la partie théorique du cours, avant le début des activités réalisées en milieu scolaire

2. Activités réalisées en milieu scolaire

À compter de la quatrième semaine et suivant le calendrier défini par l'université, l'étudiant-stagiaire s'engage dans une démarche de sensibilisation aux réalités de la vie professionnelle d'un enseignant. Cette partie suppose 12 journées en milieu de stage : 8 vendredis et 4 jours pendant la semaine de relâche. L'étudiant assiste à des cours variés et prend le temps d'observer et de comprendre les faits et gestes se déroulant au quotidien dans une école secondaire. Il s'intègre tranquillement à son milieu de stage en démontrant des compétences au niveau des fondements de la profession ainsi que de l'identité professionnelle. En somme, il développe ses compétences professionnelles tout au long du stage en se basant sur les critères d'évaluation établis pour chaque niveau de stage.

La formation en milieu de stage est assurée à travers trois types d'activités :

- 1) L'**analyse de situations observées en classe et dans l'école** ; des outils d'observation selon des thèmes précis sont fournis aux étudiants dans le cadre du cours 3ENL110 (annexe 1);
- 2) Une **participation planifiée aux activités de la classe** ; ces activités sont identifiées à l'avance conjointement par le ou la stagiaire et l'enseignant associé ; elles sont préparées

de concert avec l'enseignant associé avant d'être réalisées par le ou la stagiaire au moment prévu ;

- 3) La **pratique de l'analyse réflexive** en lien avec une vidéoscopie que doit réaliser l'étudiant stagiaire. Les outils nécessaires à l'analyse réflexive sont fournis aux étudiants dans le cadre du cours 3ENL110.

2.1 La rencontre avec l'enseignant associé

L'étudiant stagiaire a la responsabilité de contacter son enseignant-associé dès qu'il reçoit la confirmation de son stage et de convenir d'un lieu de rencontre pour la première journée de stage. Les enseignants associés et les stagiaires s'entendent sur les modalités de fonctionnement lors des journées de stage ainsi que sur la façon de se préparer au stage.

Lors de cette rencontre, l'étudiant stagiaire :

- Présente et remet à l'enseignant associé le guide de stage;
- Lui demande quelles sont ses attentes à l'égard des tâches qu'elle ou qu'il a à effectuer ainsi qu'à l'égard de sa conduite en général;
- Énonce ses propres attentes et discute de celles-ci;
- Manifeste un intérêt pour le projet éducatif de l'école et pour les autres tâches effectuées par l'enseignant associé;
- L'interroge sur les règlements de l'école.

2.2 L'observation participante

L'étudiant-stagiaire est invité à entreprendre une observation participante, c'est-à-dire qu'il doit participer aux activités proposées par son enseignant associé et faire montre d'une attitude positive, active et signifiante tout en démontrant de la curiosité et de l'intérêt.

PRÉCISIONS RELATIVES AUX SITUATIONS OBSERVÉES

Les observations réalisées en milieu de stage sont consignées par chaque stagiaire dans un portfolio (voir annexe 1) selon trois thèmes différents :

Thème 1 : *L'école, milieu de vie et environnement éducatif*

Thème 2 : *Les responsabilités propres à la fonction enseignante*

Thème 3 : *La classe, lieu d'apprentissage et de socialisation*

Ces contenus sont par la suite mis en commun, dans le cadre du cours-stage 3ENL110 *Stage d'exploration de la réalité enseignante*, afin d'en faire une analyse collective en lien avec les aspects de la réalité scolaire étudiés. Les observations réalisées sur le terrain sont aussi l'objet de discussions lors des cours-séminaires.

Thème 1 : *L'école, milieu de vie et environnement éducatif*

- L'étudiant stagiaire fait connaissance avec son enseignant associé;
- L'étudiant stagiaire visite le milieu scolaire et concentre son attention sur la vie scolaire de l'école et des groupes-classes qui sont sous la responsabilité de son enseignant associé;
- L'étudiant stagiaire rencontre ainsi des élèves et les différents acteurs de l'école (membres de la direction, du personnel enseignant et non enseignant, délégué syndical, etc.) afin d'échanger avec eux et de collaborer aux activités prévues au calendrier de l'école et des groupes-classes de son enseignant associé;
- L'étudiant stagiaire prend aussi connaissance des documents officiels de l'école (projet éducatif, règlements de l'école, etc.) et en discute avec son enseignant associé et les différents acteurs scolaires rencontrés;
- L'étudiant stagiaire doit principalement porter son attention sur le rôle des différents acteurs de l'école, les services éducatifs offerts, les différentes clientèles de l'école et leurs caractéristiques, les activités parascolaires, l'encadrement et la surveillance, le conseil d'établissement, le syndicat des enseignants, etc.

Thème 2 : *Les responsabilités propres à la fonction enseignante*

- L'étudiant stagiaire observe les compétences requises pour répondre aux exigences des différentes tâches rencontrées;
- L'étudiant stagiaire discute alors avec son enseignant afin, d'une part, de comprendre les responsabilités propres à la fonction enseignante et, d'autre part, de se sensibiliser aux compétences professionnelles à développer pour assumer pleinement ces responsabilités.
- L'étudiant stagiaire doit principalement porter son attention sur les diverses responsabilités des enseignants tant à l'intérieur de l'école qu'à l'extérieur de celle-ci, la dimension éthique de la profession enseignante, la démarche de développement professionnel, etc.

Thème 3 : *La classe, lieu d'apprentissage et de socialisation*

- L'étudiant stagiaire porte son attention sur les situations d'apprentissage proposées aux élèves, le fonctionnement des groupes-classes, l'adaptation des interventions aux besoins des élèves présentant un handicap ou des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation, la communication (écrite, orale ou non verbale) en classe, les rapports sociaux entre les élèves et ceux entre les élèves et les enseignants, la responsabilisation des élèves, etc.

2.3 La préparation et la prise en charge d'activités relatives à des situations d'enseignement-apprentissage

Dans le but de participer réellement à la vie et aux activités se déroulant sur le terrain d'étude, l'étudiant stagiaire doit expérimenter des activités relatives à des situations d'enseignement- apprentissage. Plus précisément, des activités de 15 à 30 minutes devront être préparées par l'étudiant stagiaire sous la supervision de son enseignant associé. Ces activités devront ensuite être prises en charge par l'étudiant stagiaire dans les groupes-classes de son enseignant associé. Au cours de ce stage d'exploration des réalités de la profession enseignante, l'étudiant stagiaire devra prendre en charge un minimum de trois activités relatives à des situations d'enseignement-apprentissage, ce qui devrait correspondre à un minimum de deux à trois heures de prise en charge.

PRÉCISIONS RELATIVES À LA *PRISE EN CHARGE D'ACTIVITÉS RELATIVES À DES SITUATIONS D'ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE*

- L'étudiant stagiaire devra prendre en charge certaines activités relatives à des situations d'enseignement-apprentissage sous la supervision de son enseignant associé. Il pourra, par exemple, accueillir les élèves avant le début de la période de cours, prendre les présences, enseigner un contenu disciplinaire planifié, donner une dictée, transmettre les consignes avant la réalisation d'une tâche, animer la correction d'exercices en grand groupe, etc. ;
- Les activités concernées devront être préalablement ciblées de concert par l'étudiant stagiaire et l'enseignant associé (ex. : la veille ou l'avant-veille de l'intervention en classe) de manière à ce que chaque stagiaire puisse préparer à l'avance l'intervention prévue et puisse faire valider cette préparation auprès de l'enseignant qui l'accompagne **avant de passer à l'action en classe**. Il est entendu que les interventions de l'étudiant stagiaire se font toujours en présence de l'enseignant associé, en comptant sur son appui au besoin ;
- L'étudiant stagiaire procède ensuite à des réflexions et à des échanges avec cet enseignant associé concernant cette expérimentation afin de compléter sa formation;
- Une des interventions faites en classe par le ou la stagiaire est filmée afin d'être visionnée, en dehors de la classe, par l'étudiant stagiaire, en compagnie de son enseignant associé. Le but de ce visionnement est d'amorcer une forme d'analyse réflexive et permettre au stagiaire de faire des liens entre ce qu'il connaît déjà de l'enseignement et ce qu'il doit apprendre pour s'améliorer dans ce domaine. L'étudiant doit utiliser le document reçu en cours à cet égard.

FORMULES PÉDAGOGIQUES

Les formules pédagogiques susceptibles d'être exploitées pendant les cours se déroulant à l'UQAC sont des lectures, des exposés, des séminaires d'intégration, des activités pratiques, des échanges entre pairs, des travaux individuels et d'équipe, des témoignages, des études de cas, des résolutions de problèmes, des tables rondes ou des analyses réflexives.

Considérant l'omniprésence des technologies dans la société québécoise actuelle et le caractère transversal des compétences qui leur sont associées, l'usage des TIC est permis et encouragé dans les cours. Cependant, l'intégration de ces outils aux activités demeure sous la responsabilité du professeur ou du chargé de cours responsable et doit être réalisée dans le respect des objectifs de la formation, des droits individuels et de la nétiquette. En conséquence, si l'usage des TIC en salle de classe dérange l'enseignement ou l'apprentissage des étudiants, le professeur ou le chargé de cours responsable se réserve le droit de l'interdire.

En résumé, la charge de travail de 135 h de l'étudiant stagiaire sera répartie sur 15 semaines de la façon suivante :

- 5 cours : 13h 45 min (cours de 2h45);
- 1 rencontre individuelle avec le professeur ou chargé de cours responsable : 20 min.
- 12 jours de stage : 66 h (environ 5h30 par jour);
- Préparation au stage et travaux : 25 h 30 min.

RESSOURCES ET MATÉRIEL

Les documents suivants, en version papier ou en version électronique, sont obligatoires dans le cadre du présent cours-stage.

- Le *programme de formation à l'école québécoise* de votre discipline;
- Le référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante.

L'étudiant stagiaire a la responsabilité de télécharger une version du Programme de formation de l'école québécoise et aura en main en tout temps une version papier de son domaine d'étude.

Québec. Ministère de l'Éducation (2020). Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante. Québec, QC. Repéré à https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/devenir-enseignant/referentiel_competences_professionnelles_profession_enseignante.pdf?1606848024.

Québec. Ministère de l'Éducation (2006). *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement secondaire, premier cycle*. Québec, QC : Direction de la formation générale des jeunes. Repéré à <http://www.education.gouv.qc.ca/contenus->

[communs/enseignants/programme-de-formation-denbsplecole-quebecoise/secondaire-premier-cycle/](http://www.education.gouv.qc.ca/contenus-communs/enseignants/programme-de-formation-denbsplecole-quebecoise/secondaire-premier-cycle/)

Québec. Ministère de l'Éducation (2006). *Programme de formation de l'école québécoise. Enseignement préscolaire primaire*. Québec, QC : Direction de la formation générale des jeunes. Repéré à <http://www.education.gouv.qc.ca/contenus-communs/enseignants/programme-de-formation-denbsplecole-quebecoise/prescolaire-et-primaire/>

Domaine des langues

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PFEQ/als_1er_cycle.pdf
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PFEQ/prform2001-052.pdf

Domaine des arts

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PFEQ/prform2001-082.pdf
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PFEQ/prform2001-081.pdf

TRAVAUX À RÉALISER DANS LE CADRE DU STAGE

Les travaux à réaliser dans le cadre du stage sont principalement en lien avec les compétences (C) touchant les fondements et l'identité professionnelle (C1, C2, C 11, C13).

Travail préparatoire avant chaque séjour en milieu scolaire :

- Prendre connaissance de la grille d'observation en lien avec les thèmes du stage;
- Après entente avec l'enseignant associé, préparer soigneusement toute intervention en classe que vous aurez à faire ;

Travail en milieu scolaire :

- Consigner les observations réalisées dans le milieu scolaire en lien avec les thèmes du stage (ces observations seront utilisées en classe et lors de la rencontre individuelle);
- Réaliser une analyse réflexive suite à chaque journée passée dans la classe de l'enseignant associé (journal de bord);

Travail en fin de stage :

- Établir, par écrit, son bilan de compétences en prévision de l'évaluation finale ;

- Au terme de son bilan, préciser par écrit quelles seront ses principales cibles de développement professionnel lors du stage de la prochaine année. (voir Portfolio professionnel section 5)

ÉVALUATION DU STAGE

L'évaluation des stages porte sur la maîtrise des compétences professionnelles attendues chez le stagiaire. Il est à noter qu'un étudiant, lors de sa formation pratique, doit développer et atteindre un niveau satisfaisant de compétence dans toutes les compétences ciblées, pour chaque stage, mais qu'un manquement majeur associé aux compétences relatives à l'éthique professionnelle peut entraîner un échec au stage.

Les compétences évaluées dans le cadre de ce premier stage sont au nombre de quatre.

- 1) D'abord, les compétences 1 et 2 relatives aux fondements ;
- 2) Ensuite, la compétences 11 relative au professionnalisme enseignant et la compétence 13 relative aux compétences transversales ;

Durant les journées de stage et les cours, une évaluation formative des attitudes, des savoirs et des conduites professionnelles relatives aux quatre compétences mises de l'avant dans ce cours-stage est privilégiée. D'une part, les journées passées en stage servent à alimenter les réflexions de l'étudiant stagiaire quant aux réalités de la profession enseignante, réflexions dont il devra rendre compte dans les travaux à déposer au portfolio numérique. D'autre part, les enseignants associés et le professeur ou le chargé de cours responsable commentent de manière constructive, dans le guide d'évaluation des compétences (voir annexe 2) l'expérience vécue par l'étudiant stagiaire dans le milieu scolaire. Ces commentaires permettent à l'étudiant stagiaire de cerner ses forces et ses faiblesses par rapport aux compétences qu'il faut acquérir pour enseigner.

L'évaluation certificative demeure cependant sous la responsabilité du professeur ou chargé de cours : c'est lui ou elle qui enregistre la note finale au dossier de l'étudiant stagiaire.

Signification des appréciations

En fonction du présent stage, réalisé en 1^{re} année du BEA et du BEALS, le stagiaire a démontré un niveau de compétence :

- ❖ **Exceptionnel** Le développement de la compétence est exceptionnellement avancé par rapport à ce qui est attendu d'un stagiaire de 1^{re} année.
- ❖ **Très satisfaisant** le développement de la compétence est très avancé par rapport à ce qui est attendu d'un stagiaire de 1^{re} année.
- ❖ **Satisfaisant** le développement de la compétence correspond à ce qui est attendu d'un stagiaire de 1^{re} année.
- ❖ **Peu satisfaisant** le développement de la compétence correspond en partie à ce qui est attendu d'un stagiaire de 1^{re} année.

- ❖ **Insatisfaisant** le développement de la compétence apparaît en deçà de ce qui est attendu d'un stagiaire de 1^{re} année.

La réussite du présent stage correspond à l'obtention par le stagiaire d'une appréciation satisfaisante ou très satisfaisante du développement des quatre compétences ciblées dans le cadre du stage.

Un **incomplet** peut être attribué pour une raison jugée valable par la personne qui représente l'université en accord avec le professeur qui dirige le programme du BEA ou du BEALS.

LES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Cette section du guide de stage présente le référentiel de compétences professionnelles de la fonction enseignante. Il y a cinq catégories de compétences telles qu'identifiées par le MEQ : les compétences fondatrices, le travail fait avec et pour les élèves, le professionnalisme collaboratif, le professionnalisme enseignant et les compétences transversales. Ces catégories regroupent treize (13) compétences interdépendantes l'une de l'autre, qui permettent d'assurer une formation complète au futur professionnel de l'enseignement. D'ailleurs, pendant la durée de sa formation universitaire, l'étudiant en enseignement des arts ou des langues secondes aura eu l'occasion de développer ces compétences lors de sa formation disciplinaire et pratique afin d'être fin prêt et compétent pour les tâches qui l'attendent en tant qu'enseignant au niveau primaire ou secondaire.

Les pages qui suivent aideront les partenaires impliqués dans la formation pratique à l'évaluation du développement des compétences chez le stagiaire. Pour chacune des douze compétences, on retrouvera : la définition de la compétence, les composantes et le niveau de maîtrise attendu au terme de la formation, ainsi que des manifestations du développement de chaque compétence pour chaque stage.

Il est à noter qu'il y a une progression dans les manifestations attendues du développement de la compétence et qu'elles sont cumulatives d'un stage à l'autre. Le premier stage, même s'il est court, permet au stagiaire de s'initier à la réalité scolaire, d'observer les enjeux qui s'y rattachent au niveau des structures, de la communication et de l'éthique et de réfléchir sur les compétences qu'il aura à développer et à démontrer tout au long de sa formation. Le deuxième stage offre l'opportunité au stagiaire de développer ses compétences au niveau de l'acte d'enseigner et du contexte social et scolaire, tout en continuant à développer les compétences relatives aux fondements de la pratique ainsi qu'à l'identité professionnelle. Il pourra consolider ses apprentissages lors du troisième stage, qui est un peu plus long et offre donc plus d'occasions de développer ses compétences. C'est lors du quatrième stage que le stagiaire intègre les acquis de sa formation universitaire et a pleinement l'occasion de développer et d'approfondir ses compétences professionnelles. Aux termes de ses études, le stagiaire confirme sa qualité d'enseignant professionnel et devient autonome dans l'exercice de ses fonctions.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU STAGIAIRE

Avant le début du stage :

- Entrer en contact avec l'enseignant associé afin de faire connaissance, de fixer un premier rendez-vous et de recueillir les informations utiles à la préparation du stage.

Au cours des douze jours de stage :

- Être présent à l'école selon le calendrier scolaire qu'il y ait enseignement, examens, journées de planification ou autres activités et participer à toutes les activités de la classe et de l'école auxquelles il est admis.
- Se familiariser avec le milieu scolaire dans lequel il évolue (structure, organigramme, fonctionnement, personnel, programme, etc.).
- Avertir la direction de l'école, l'enseignant associé et le superviseur de stage s'il doit, pour une raison majeure, s'absenter.
- Collaborer étroitement avec l'enseignant associé, la direction de l'école et le superviseur de stage tout au long du stage.
- Développer les connaissances, les habiletés et l'éthique essentielles à l'exercice de la profession enseignante, entre autres l'habileté à communiquer, à travailler en équipe, à recueillir des observations pertinentes, à concevoir, à organiser et à mener une intervention éducative, à en évaluer la pertinence.
- Apprendre à évaluer ses forces et ses faiblesses de façon à pouvoir composer avec elles et ainsi actualiser ses potentialités et améliorer sa pratique éducative.
- Remettre à l'enseignant associé et au superviseur de stage, aux dates indiquées, un exemplaire des travaux demandés en rapport avec les objectifs du stage et les modes de fonctionnement.
- Communiquer avec l'enseignant associé, la direction de l'école, le superviseur de stage pour solutionner les problèmes inhérents au fonctionnement du stage, en se référant au rôle et obligations de chacun.
- Signer l'évaluation finale pour manifester qu'il en a pris connaissance.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ

Au cours des douze jours de stage :

- Conserver l'entière responsabilité de son groupe-classe au point de vue professionnel et légal, durant toute la durée du stage.
- Être présent à l'école pendant toute la durée du stage pour répondre aux besoins de son groupe- classe et du stagiaire.
- Préparer le séjour du stagiaire : lieu de travail, horaire et règlements de la classe et de l'école.
- Accueillir le stagiaire, le présenter à ses élèves et l'intégrer au groupe-classe.
- Informer le stagiaire sur les services et le fonctionnement du groupe-classe et de l'école.
- Faire du modelage avec le stagiaire dans une perspective de mentorat ;
- Guider et accompagner l'étudiant en formation dans la préparation de sa prise en charge d'une activité d'enseignement ;
- Échanger avec le stagiaire sur les programmes et les guides pédagogiques utilisés et présenter le matériel didactique.
- Échanger avec le stagiaire sur les objectifs d'apprentissage des élèves.
- Accompagner le stagiaire pour l'habiliter progressivement à maîtriser la pratique éducative.
- Identifier avec le stagiaire les facteurs qui influencent le climat et l'organisation de la classe, les objectiver, en discuter et chercher ensemble les moyens d'améliorer la situation.
- Observer le stagiaire en situation pédagogique, lui procurer l'aide nécessaire et lui assurer une évaluation interactive équitable fondée sur ses observations.
- Faciliter l'intégration des expériences quotidiennes par les remises en question relatives aux exigences de la profession.
- Inciter le stagiaire à prendre des initiatives afin de développer son propre style d'intervention pédagogique.
- Communiquer à la direction de l'école les observations pouvant améliorer l'organisation et le fonctionnement des stages.
- Collaborer étroitement avec l'Université par l'intermédiaire du superviseur de stage.
- Détecter les difficultés qui surgissent dans le fonctionnement du stagiaire, les étudier avec lui, le superviseur de stage et, au besoin, la direction de l'école.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DU PROFESSEUR RESPONSABLE DU COURS-STAGE

- Respecter et faire respecter les politiques de l'Université et de l'école, tout spécialement en ce qui concerne l'organisation et la réalisation des stages; le tout, conformément aux protocoles d'entente entre l'Université et la Commission scolaire.
- Entretenir un dialogue respectueux et professionnel avec la direction de l'école, l'enseignant associé et le stagiaire.
- Voir au maintien d'un climat de collaboration entre le stagiaire l'enseignant associé et la direction de l'école pour garantir une relation d'aide efficace au bénéfice du stagiaire.
- Entretenir la motivation du stagiaire pour l'apprentissage progressif des attitudes, des habiletés et des comportements professionnels.
- Détecter les difficultés qui surgissent dans le fonctionnement du stagiaire, les étudier avec lui, l'enseignant associé, la direction de l'école et, s'il y a lieu, avec la direction du programme et du service des stages.
- Évaluer les compétences du stagiaire en fin de stage;
- Communiquer avec le bureau des stages en cas de difficulté de fonctionnement organisationnel du stage ou avec la direction du module pour les problèmes concernant le suivi pédagogique.

Annexe 1

Grille d'observation participante

Thème 1 : L'école, milieu de vie et environnement éducatif

Quel est le rôle des différents acteurs de l'école (élèves, personnel enseignant, personnel non enseignant, direction, délégué syndical, conseil d'établissement, etc.)?

Quels sont les services éducatifs offerts dans l'école?

Quelles sont les clientèles de l'école et leurs caractéristiques?

Quelles sont les activités parascolaires?

Comment se déroulent l'encadrement et la surveillance des élèves dans les corridors et dans l'école entre les périodes de cours ou durant l'heure du dîner?

Thème 2 : Les responsabilités propres à la fonction enseignante

<p><u>Quelles sont les composantes d'une tâche d'enseignement au secondaire?</u></p>
<p><u>Quels sont les rôles et les responsabilités professionnelles d'une personne enseignante en classe et dans l'école?</u></p>
<p><u>Quelles sont les responsabilités des enseignants à l'extérieur de l'école?</u></p>
<p><u>Concernant la dimension éthique de la fonction enseignante, comment les enseignants s'y conforment-ils?</u></p>
<p><u>Quelles sont les démarches de développement professionnel entreprises par les enseignants?</u></p>
<p><u>De quelle manière la concertation, la coopération et la collaboration au sein d'une équipe-école et au sein d'une équipe pédagogique se fait-elles? À quel moment?</u></p>

Thème 3 : La classe, lieu d'apprentissage et de socialisation

Quels sont les types d'activités d'enseignement et d'activités d'apprentissage proposées aux élèves dans le domaine disciplinaire concerné ?

Comment fonctionne le groupe-classe? Comment communique-t-on en classe (écrite, verbale, non verbale)? Quels sont les rapports sociaux entre les élèves et l'enseignant, entre les élèves entre eux?

Quelles adaptations sont réalisées pour répondre aux besoins des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage?

Quelles sont les règles et les routines de fonctionnement dans la classe?

Comment les élèves sont-ils responsabilisés en classe?

ANNEXE 2 – Guide d'évaluation des compétences
Stage d'exploration des réalités de la profession enseignante
3ENL110

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Stagiaire (prénom, nom) : _____

Code permanent : _____

Signature du stagiaire : _____

Discipline enseignée et degré (s) : _____

Lieu du stage (établissement scolaire) : _____

Enseignant associé (prénom, nom) : _____

Signature de l'enseignant associé : _____

Date : _____

ANNEXE 2 – Guide d'évaluation - Les compétences professionnelles de la formation à l'enseignement (MEQ, 2020)

COMPÉTENCE 1 – Agir en tant que médiatrice ou médiateur d'éléments de culture

Le stagiaire de 1re année:					
	Exceptionnel	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
Explore différentes sources pour approfondir ses connaissances disciplinaires.					
Tisse des liens entre les apprentissages effectués dans la classe, sa discipline, les autres disciplines enseignées et les situations de la vie courante.					
Démontre une certaine familiarité avec des contenus de la discipline à enseigner.					
Cherche à s'informer sur la culture des jeunes.					
Porte un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles.					

<u>Forces/ressources</u>	<u>Difficultés/Points à améliorer</u>

ANNEXE 2 – Guide d'évaluation - Les compétences professionnelles de la formation à l'enseignement (MEQ, 2020)

COMPÉTENCE 2 – Maitriser la langue d'enseignement.

Le stagiaire de 1re année:	Exceptionnel	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
Se montre soucieux d'employer un langage adapté et correspondant aux normes du milieu scolaire.					
Présente ses travaux (planifications, plan de stage, projet, rapport journalier, etc.) en utilisant un français ou anglais de qualité.					
Exprime clairement sa pensée.					
Articule bien et adopte un débit correct.					
Utilise à bon escient un langage non verbal approprié aux situations de communication.					

<u>Forces/ressources</u>	<u>Difficultés/Points à améliorer</u>

ANNEXE 2 – Guide d'évaluation - Les compétences professionnelles de la formation à l'enseignement (MEQ, 2020)

COMPÉTENCE 11 - S'engager dans un développement professionnel continu et dans la vie de la profession.

Le stagiaire de 1re année:	Exceptionnel	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
Manifeste un grand intérêt pour la profession enseignante en se questionnant sur sa pratique.					
Démontre une capacité d'auto-analyse: sait reconnaître ses forces et ses faiblesses en tant que futur enseignant.					
Se montre capable d'expliquer ses réussites en faisant des liens avec les compétences professionnelles.					
Se montre ouvert aux remarques et aux suggestions qui lui sont faites en contexte de stage.					
Fait preuve de jugement dans toutes les situations (classe, école, séminaire de stage).					

Forces/ressources	Difficultés/Points à améliorer

ANNEXE 2 – Guide d'évaluation - Les compétences professionnelles de la formation à l'enseignement (MEQ, 2020)

COMPÉTENCE 13 - Agir en accord avec les principes éthiques de la profession.

Le stagiaire de 1re année:					
	Exceptionnel	Très satisfaisant	Satisfaisant	Peu satisfaisant	Insatisfaisant
Agit et se comporte de façon respectueuse envers l'école et ce qu'elle représente.					
Fait preuve de discrétion sur les aspects confidentiels de la profession.					
Se montre capable d'avoir une attitude cordiale avec ses collègues, les élèves, l'école d'accueil, les parents, etc.					
Comprend l'importance des règles de vie dans la classe et dans l'école et les respecte.					
Démontre une attitude équitable et inclusive envers les élèves, ses collègues et la communauté.					

<u>Forces/ressources</u>	<u>Difficultés/Points à améliorer</u>

ANNEXE 2 – Guide d'évaluation - Les compétences professionnelles de la formation à l'enseignement (MEQ, 2020)